

La méthode Kagame, jusqu'en 2034 ?

RWANDA Le Parlement ouvre la voie à un troisième mandat... et bien davantage!

► A l'unanimité, les députés rwandais ont « programmé » le maintien au pouvoir du président Paul Kagame. ► Jusqu'en 2034 s'il le souhaite !

Une fois adopté par le Sénat et ratifié par un référendum dont l'issue ne fait aucun doute, le projet de réforme de la Constitution commencera, *mezzo voce*, par modifier l'article 101 de la loi fondamentale adoptée en 2003 qui prévoit que le président de la République est élu pour un mandat de cinq ans et ne peut être réélu qu'une seule fois.

S'il ramène à dix ans au maximum les ambitions d'éventuels successeurs, alors que la Constitution actuelle prévoit deux mandats de sept ans, l'article 172, lui, semble taillé sur mesure pour permettre au « Boss » de rester au pouvoir durant deux décennies encore. En effet, il prévoit que le président Kagame, comme tout autre candidat, peut être élu ou réélu en 2017 pour un mandat de sept ans et qu'il pourra par la suite briguer les deux mandats de cinq ans prévus par la nouvelle loi fondamentale.

La présidente de la Chambre, Domitille Mukabalisa, a démenti que ce texte ait été rédigé pour M. Kagame : les souhaits du peuple ont été pris en compte.

Cette modification de la Constitution ne représente pas une surprise : en août dernier, en trois semaines, 3,7 millions de Rwandais sur 6 millions d'électeurs avaient signé des pétitions demandant le maintien au pouvoir de celui qui, depuis 1994, est le véritable maître du Rwanda.

Le Parlement avait alors donné son feu vert à la réforme de la Constitution, les députés assurant n'avoir recensé qu'une di-

zaine de voix opposées à la modification. Seul le parti des Verts, une petite formation d'opposition, avait osé s'opposer au troisième mandat. Sa requête avait été rejetée par la Cour suprême.

Dans le climat régnant au Rwanda, une majorité des signataires ont probablement approuvé le maintien au pouvoir du président actuel, mais il est certain que le FPR, qui ressemble

de plus en plus à un parti-Etat dominant la vie politique et l'activité économique, exerce un contrôle tel sur la population via les services de sécurité et de renseignements que les voix dissidentes n'osent guère s'exprimer. Même sur les lieux de travail, les gens étaient obligés, listes de présence à l'appui, de signer un texte rédigé d'avance...

A première vue, tout semble donc « plié », inéluctable : Paul

Kagame, l'un des fondateurs du Front patriotique rwandais à la fin des années 80, âgé aujourd'hui de 58 ans, devrait entamer en 2017 le troisième volet de sa carrière, le rangeant, lui l'ancien rebelle, au rang des chefs d'Etat d'Afrique francophone comme Sassou Nguesso (Congo Brazzaville) ou l'ex-président Compaoré du Burkina Faso, des hommes scotchés au pouvoir, dont il se gaussait volontiers naguère...

Depuis le déclenchement de la guerre d'octobre 1990, Paul Kagame représente la figure majeure de la politique rwandaise, haï par ses adversaires, adulé par ses partisans et craint par tout le

monde : d'abord chef de guerre, considéré comme l'un des meilleurs stratèges du continent, il prend en charge, au lendemain du génocide de 1994, le destin d'un peuple brisé par la violence et la haine. Il est déjà alors bien plus que vice-président et ministre de la Défense. Il s'emploie, avec ses compagnons du FPR, à relever d'innombrables défis : assurer la sécurité physique de

ses compatriotes et décourager

les tentations de représailles, permettre l'exercice de la justice et surtout entamer la construction d'un nouveau Rwanda.

L'ancien chef de guerre se révèle un homme politique visionnaire, désireux d'arracher le Rwanda à la pauvreté, d'en faire un pays émergent d'ici 2020. Même s'il assure vouloir se passer un jour du « poison » de l'aide, Kagame fait bon usage de l'assistance internationale et le décollage spectaculaire du pays est aujourd'hui cité en exemple.

La « bonne gouvernance », euphémisme qui désigne la lutte contre la corruption, est l'une des explications des succès éco-

nomiques engrangés, mais le revers de progrès réalisés à marche forcée pèse lourd : les inégalités sociales se sont creusées, les taxes se sont alourdies, le passage obligatoire à l'anglais a disqualifié bien des cadres locaux et pesé sur la qualité de l'enseignement. Dans le chaudron que représente ce pays surpeuplé, le mécontentement ne trouve guère d'exutoire, les soupapes sont verrouillées par la peur.

C'est pour cela que rien n'est véritablement joué : le changement constitutionnel va certainement donner au président Kagame les moyens de rester au pouvoir aussi longtemps qu'il le voudra. Et les succès engrangés, s'additionnant à la culpabilité née du génocide, expliquent jusqu'à présent l'absence de réaction internationale.

Mais peut-on imaginer que Paul Kagame n'ait pas prévu de relève, qu'il n'ait pas formé d'éventuels successeurs, qu'il prenne le risque, en demeurant trop longtemps aux manettes, de voir se lézarder ou s'effondrer ce nouveau Rwanda auquel il a consacré sa vie ? Le chef garde sa liberté d'action, y compris, d'ici 2017, celle de surprendre... ■

COLETTE BRAECKMAN

DEUX LIVRES À RETENIR

« L'homme de fer »

Conversations avec Paul Kagame

François Soudan, directeur de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, est devenu un familier du Rwanda et les questions qu'il pose à sur Paul Kagame sont le reflet de l'intérêt que suscite toujours la personnalité de cet homme paradoxal, ex-réfugié, ancien rebelle, chef de guerre redoutable, puis homme politique visionnaire et artisan du relèvement économique de son pays. Deux parties de ces « conversations » susciteront un intérêt certain : les souvenirs de jeunesse où il apparaît que le jeune réfugié, fils d'un homme d'affaires prospère, fut obligé, lors de son exil en Ouganda, de vivre dans la dépendance de « bienfaiteurs », Belges entre autres, qui payaient ses études, et les perspectives d'avenir d'un homme de 58 ans, au pouvoir depuis plus de vingt ans.

A ce sujet, sans dévoiler ses intentions, Kagame surfe avec brio sur la révision de la Constitution, assurant sans broncher : « *Le fait est qu'il est a priori pour moi hors de question de modifier la Constitution. C'est la Constitution de tout un peuple, à lui de décider* »...



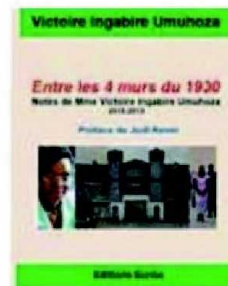
François Soudan, *L'homme de fer, conversation avec Paul Kagame, président du Rwanda*, éd. IDM

« Entre les 4 murs du 1930 »

Ingabire, l'irréductible opposante

Même avec le crâne rasé, comme tous les détenus de « 1930 » (date de construction de la prison de Kigali, d'où le nom de l'établissement) Victoire Ingabire demeure coquette, afin de sauver non seulement les apparences, mais aussi sa force de caractère.

Celle que ses compatriotes surnomment « la dame de fer » aura bien besoin de courage : opposante vivant aux Pays-Bas après un passage par les camps de réfugiés hutus au Congo, où elle participa à la fondation du RDR (Rassemblement pour le retour des réfugiés), elle eut l'audace, en 2010, de rentrer au Rwanda et de se présenter à l'élection présidentielle, se posant en rivale de Paul Kagame ! Ce qui lui valut, peu après le scrutin, de se retrouver en prison, dont elle ne devrait sortir, en principe, qu'en 2025. Relativement peu connue au départ, son opiniâtreté et sa détermination ont frappé ses compatriotes qui se rappellent l'une des raisons de son inculpation : visitant à Gizozi le mémorial consacré aux victimes du génocide des Tutsis, elle n'avait pas hésité à dénoncer les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis à l'encontre des Hutus. Elle fut aussitôt accusée de soutenir la théorie du « double génocide ». Ayant réussi à faire sortir de sa prison des feuillets manuscrits, elle livre une description minutieuse de l'univers carcéral, de la surveillance dont elle fait l'objet, du déroulement des procès et des tentatives visant à l'amener à changer de camp... Son livre représente une plongée lucide et accablante dans les eaux troubles du Rwanda...



Victoire Ingabire Umuhoza, *Entre les 4 murs du 1930*, préface de Judi Rever, éditions Scribe